

<https://ser.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article252>



# Journée départementale PPMS du 13 octobre 2017

- Direction - Responsabilités relatives au fonctionnement de l'école -



Date de mise en ligne : vendredi 6 octobre 2017

---

Copyright © Inspection Éducation nationale Saint-Etienne du Rouvray - Tous  
droits réservés

---

**Le Rectorat, en partenariat avec les Préfectures de la Seine Maritime et de l'Eure, demande aux établissements scolaires de mettre en œuvre leur PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs).**

Conformément aux préconisations interministérielles instaurant la nécessité d'un entraînement aux conduites à tenir en cas de situation d'urgence, le rectorat et les préfectures de l'Eure et de la Seine-Maritime demandent aux écoles et établissements scolaires de mettre en oeuvre le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) sur la thématique « attentat / intrusion », le vendredi 13 octobre 2017 .

+ [Document pour la mise en place du PPMS](#)